Vous avez jusqu'au 21 mai pour vous inscrire au concours des jardins fleuris du Teich !

Aujourd'hui, nous recevons Nathalie Petrillo, Conseillère Municipale de la Ville du Teich qui vient nous parler de la 30ème édition du concours des jardins fleuris de la commune. Quelle que soit la taille de votre jardin, de votre terrasse ou de votre balcon, vous pouvez participer.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire avant le 21 mai auprès des services municipaux.

Cette année, les enfants sont aussi invités à prendre part au concours en réalisant le plus beau des épouvantails, si possible avec des matériaux de récupération. Clôture des inscriptions là aussi le 21 mai.

Retrouvez toutes les informations sur ce concours et la journée Ville Propre du 20 mai sur le site internet de la ville.